

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 juillet 2020

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2414

présenté par
M. Saint-Martin

à l'amendement n° 2402 du Gouvernement

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:

A la deuxième phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« zones »

insérer le mot :

« géographiques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision juridique.